



L'info FFC Capdet Raynal

Message à l'attention de la FFC, ses Comités et ses clubs à relayer auprès de leurs licenciés.

CAPDET-RAYNAL est le courtier-conseils en assurances de la FÉDÉRATION FRANÇAISE de CYCLISME depuis septembre 2009.

Au cours des trois dernières saisons passées à vos côtés, nous nous sommes efforcés d'adapter nos couvertures à vos besoins et enjeux, que vous soyez dirigeant de comité, de club ou licencié.

La plupart d'entre vous n'étant pas des professionnels de l'assurance, compte tenu de la complexité de certaines garanties, nous tenons avec L'info FFC Capdet-Raynal à remplir notre mission de conseil en vous apportant l'information nécessaire.

La périodicité de cette lettre sera fonction de l'actualité, l'objectif étant qu'en tant que membres de la grande famille du vélo, vous connaissiez l'étendue des garanties dont vous disposez, mais aussi de celles dont vous pourriez avoir besoin.

L'Equipe CAPDET-RAYNAL

EVOLUTION DES PRESTATIONS ASSISTANCE PREVUES DANS LA LICENCE : SOUSCRIVEZ AUX FORMULES MAILLOT BLANC, MAILLOT VERT, MAILLOT JAUNE OU MAILLOT ARC-EN-CIEL POUR BÉNÉFICIER DES PRESTATIONS ASSISTANCE EN ENTRAÎNEMENT/ STAGE.

Chers licenciés,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée 2012/2013 et nous vous rappelons que nous restons plus que jamais à votre disposition pour vous accompagner dans la couverture des risques liés à votre pratique cycliste.

Grâce à votre licence 2013, vous êtes couverts en Responsabilité Civile, en Accidents corporels (décès, invalidité et frais médicaux) mais également en Assistance.

Les prestations « assistance » incluses dans votre licence ont du évoluer pour maintenir des conditions tarifaires attractives au titre du contrat EUROP ASSISTANCE n° 58 631 926.

ACTIVITES ASSUREES

Vous qui utilisez votre vélo en compétition, vous restez couverts lors de votre participation aux manifestations sportives inscrites au calendrier de la Fédération Française de Cyclisme, qu'elles soient organisées par elle, ses comités ou clubs, ou sous l'égide de l'Union Cycliste Internationale (UCI), y compris pendant le temps du trajet aller et retour.

La définition de manifestation est large puisqu'elle comprend non seulement les compétitions mais également les cycloportives, les randonnées et les épreuves d'initiation.

ATTENTION, VOUS N'ETES PLUS COUVERTS EN ENTRAÎNEMENT ET PENDANT VOS STAGES* UNE SOLUTION : SOUSCRIVEZ AUX FORMULES « MAILLOTS » POUR BÉNÉFICIER DE CES PRESTATIONS

Nous vous proposons désormais de bénéficier des prestations **assistance en entraînement/ stage** en souscrivant à l'une des garanties Individuelle Accident complémentaires optionnelles que nous avons étendues depuis le 01/09/2013 : Maillot blanc (17€), Maillot vert (28€), Maillot jaune (37€), Maillot arc-en-ciel (78€).

Pour ce faire, il suffit de compléter le « Bulletin d'adhésion assurances complémentaires » qui accompagne votre demande de licence ou en le téléchargeant sur notre site internet www.capdetraynal-cyclisme.com.

Nous vous rappelons que les plafonds de garanties de ces formules « maillot » s'ajouteront à ceux offerts par votre licence en cas de décès, invalidité et frais médicaux et vous garantiront contrairement à la licence de base des Indemnités Journalières en cas de perte de salaire (sauf Maillot blanc).

* pour vous, titulaires d'une licence Pass'Sport Nature, Pass'Port Urbain et Pass'Loisir qui ne vous permet pas la pratique en compétition, vous êtes couverts pour les usages prévus par votre licence .

ETENDUE TERRITORIALE DES PRESTATIONS

EN CAS DE BLESSURE OU DE DÉCÈS, LES GARANTIES S'EXERCENT DANS LE MONDE ENTIER.
A l'étranger et dans les DOM TOM, vous êtes également couverts en cas de maladie.

TABLEAU DES PRESTATIONS

RAPPEL IMPORTANT : PREALABLEMENT A TOUTE INTERVENTION D'EUROP ASSISTANCE, IL EST INDISPENSABLE DE CONTACTER FFC ASSISTANCE AU 01.41.85.92.56 POUR BENEFICIER DES PRESTATIONS

| Principales Prestations | Montant |
|--|--|
| ASSISTANCE AUX PERSONNES en cas de blessure (monde entier) ou de maladie (à l'étranger ou dans les DOM TOM) ⇒ Rapatriement / transport (y compris rapatriement bicyclette) ⇒ Présence hospitalisation (> 5 nuits) OU Retour d'un accompagnant bénéficiaire ⇒ Avance des frais d'hospitalisation à l'étranger | Frais réels 125€/ nuit d'hôtel x7 nuits* Transport* 152.500 € |
| ASSISTANCE EN CAS DE DECES ⇒ Transport en cas de décès du bénéficiaire ⇒ Frais de cercueil ⇒ Décès d'un membre de la famille du licencié | Frais réels 1.000 € Retour anticipé licencié* |
| ASSISTANCE DEPLACEMENTS ⇒ Frais de recherche et de secours en mer et en montagne ⇒ Transmission de messages urgents ⇒ Avance de fonds (vol, perte moyens de paiement) | 3.000 € Oui 2.300 € |
| ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE ⇒ Ecoute psychologique et débriefing | Service téléphonique |

*en train 1ère classe ou avion classe économique

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

CAPDET RAYNAL
Tél: 01.44.83.87.74
Mail: capdet-ffc@gfc-assurance.com
Site: www.capdetraynal-cyclisme.com

En vous remerciant par avance,

Bien sportivement.

L'équipe CAPDET RAYNAL